



I. La réforme du collège...c'est quoi ?

L'APE vous propose quelques éléments de réponses à travers des documents sélectionnés

Sources	Consulter
	http://www.education.gouv.fr/pid32484/college-2016-tout-savoir-sur-reforme.html
	http://eduscol.education.fr/cid87584/le-college-2016-questions-reponses.html
	http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/05/13/reforme-du-college-ce-qui-est-vrai-ce-qui-est-faux_4633220_4355770.html
	http://www.francetvinfo.fr/societe/education/reforme-du-college/l-article-a-lire-pour-comprendre-la-reforme-du-college_896975.html

II. Réforme du collège - 13 avril 2016 **Questions APE/Réponses Monsieur Greselle**

Questions APE

- Y aura t-il des réunions d'informations pour expliquer la réforme et sa mise en place dans l'établissement au niveau des programmes, des heures de cours, des enseignements complémentaires, des projets ?
- La mise en place de la réforme sera t-elle progressive ou tous les niveaux seront-ils concernés?
- Avez-vous eu des informations sur les manuels des nouveaux programmes?

- La mise en place de la réforme aura t-elle d'éventuelles incidences en terme de coûts ?
- Quelles informations pouvez vous dès à présent nous transmettre ?

Les parents nous posent de plus en plus de questions . Si vous avez déjà des éléments nous serions heureux de pouvoir les transmettre.

Bien cordialement

Anne Lacombe

Réponses Monsieur Greselle

- La structure des classes de collège et de lycée, qui tient compte de la mise en place de la réforme du collège pour tous les niveaux, sera, comme chaque année, présentée lors du prochain conseil du 2nd degré.
- Les EPI et la forme que prendra l'accompagnement personnalisé sont en cours de finalisation.
- Nous espérons l'arrivée des nouveaux manuels pour septembre mais nous pourrons, sans aucun problème, commencer l'année avec les manuels actuels. Il a été demandé aux 2 représentants des parents d'élèves du conseil du 2nd degré de consulter les familles sur la pertinence d'un passage au "tout numérique" pour les manuels scolaires.
- Cette réforme ne devrait pas avoir d'incidence de coût pour les familles.
- Enfin, vous n'êtes pas sans connaître la complexité à définir une structure définitive du collège et du lycée avant la fin juin. Cette dernière est tributaire des départs (26 familles indécisées à ce jour + les départs "surprise") et des arrivées de nouvelles familles (continues et sujettes à changement d'ici au 31 août). La mise en place de la réforme ne modifiera pas ces composantes aléatoires et peu prévisibles qui nous conduisent à redéfinir de façon quasi hebdomadaire notre structure.
- Je ne pense pas qu'une réunion soit ni nécessaire ni pertinente mais je compte sur les représentants des parents d'élèves pour

faire le lien et expliciter la mise en place de cette réforme à la suite du prochain conseil du 2nd degré.

Nous remercions Monsieur Greselle
pour les réponses apportées aux questions posées.